

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
0705.11.11	---- En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27 kg chacun	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 % plus 2.5 %	-
0705.11.12	---- En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27 kg chacun	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0705.11.90	--- Autres	D	En fr.	-
0705.19	-- Autres			
	--- Importées au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 16 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars :			
0705.19.11	---- En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27 kg chacun	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 % plus 2.5 %	-
0705.19.12	---- En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27 kg chacun	B	1.3 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0705.19.90	--- Autres	D	En fr.	-
	- Chicorées :			
0705.21.00	-- Witloof (<i>Cichorium intybus</i> var. <i>foliosum</i>)	D	En fr.	-
0705.29.00	-- Autres	D	En fr.	-
07.06	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles similaires, à l'état frais ou réfrigéré.			
0706.10	- Carottes et navets			
	--- Jeunes carottes (d'une longueur maximale de 11 cm), importées au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 40 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars :			